La greffe des arbres fruitiers

Co-organisée avec la FD CIVAM du Gard et CORAL Occitanie

Objectifs

■ Appréhender le fonctionnement des végétaux ligneux. ■ Comprendre les principes de la greffe et maitriser le geste professionnel. ■ Savoir entretenir les sujets greffés.

Contenu

• Généralités sur le greffage (cambium,compatibilités entre espèces).
• Période de greffage (mouvements de sève, différentes techniques selon la période et l'espèce).
• Préparation des sujets à greffer.
• Greffons (Savoir prélever, conserver et protéger ses greffons).
• Greffage au printemps (préparation du porte-greffe , greffes de bois, greffes de bourgeon, protocole d'exécution).
• Entretien des greffes (soin – taille).
• Diagnostic des échecs .

Modalité d'enseignement

présentiel

Infos complémentaires

Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 06/04/2023

Tarifs

Adhérent 175€
Non adhérent 175€
Non agricole 175€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Autres fonds de formation et autofinancement, nous contacter

Plus de renseignements

Céline Mendes - Alice Calvet
alice.calvet@bio34.com
CIVAM bio 34
Maison des Agriculteurs B
Mas de Saporta CS 50023
34875
LATTES
Tel. 04 67 06 23 90
N° d'organisme de formation : 91340782734

Taux de satisfaction : %

Modalités d'accès : Accessibilité PSH : Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter afin d'étudier les aménagements possibles.

Dates, lieux et intervenants

06 avr 2023 09:00 - 17:00 (7hrs) — 30250 Sommières — Sylvie Dupard,Le Filon Vert

Co-organisateur(s)

Partenaire(s)

Financeur(s)

Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _

Prénom _

Adresse : _

Code postal : _

Commune _

Courriel _

Téléphone _

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : _ _

_ _ _ _ _ _ _ _

- ☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)